

## L'inscription de Prah Thom du Kulên K.715

Khin Sok

Khin Sok, . L'inscription de Prah Thom du Kulên K.715. In: Bulletin de l'Ecole française d'Extrême-Orient. Tome 67, 1980. pp. 133-134.

[Voir l'article en ligne](#)

### Avertissement

L'éditeur du site « PERSEE » – le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation – détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation. A ce titre il est titulaire des droits d'auteur et du droit sui generis du producteur de bases de données sur ce site conformément à la loi n°98-536 du 1er juillet 1998 relative aux bases de données.

Les oeuvres reproduites sur le site « PERSEE » sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

#### Droits et devoirs des utilisateurs

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site est libre.

Pour un usage scientifique ou pédagogique, à des fins de recherches, d'enseignement ou de communication excluant toute exploitation commerciale, la reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies). La mention Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation sur chaque reproduction tirée du site est obligatoire ainsi que le nom de la revue et- lorsqu'ils sont indiqués - le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute autre reproduction ou communication au public, intégrale ou substantielle du contenu de ce site, par quelque procédé que ce soit, de l'éditeur original de l'oeuvre, de l'auteur et de ses ayants droit.

La reproduction et l'exploitation des photographies et des plans, y compris à des fins commerciales, doivent être autorisés par l'éditeur du site, Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation (voir <http://www.sup.adc.education.fr/bib/> ). La source et les crédits devront toujours être mentionnés.

## L'INSCRIPTION DE PRAH THOM DU KULÊN K 715

PAR  
KHIN SOK

---

L'inscription de Prah Thom du Kulên, écrit G. Coedès dans les *Inscriptions du Cambodge*, vol. VIII, pp. 188-189, est un piédestal réutilisé comme support de l'échelle qui conduit au Buddha couché. Elle comporte 7 lignes en langue khmère. En 1586 AD, l'auteur de l'inscription nommé Cau Moha Kosal était venu sur le phnom Kulên pour réparer les statues de Buddha cassées. Après avoir accompli ces actes méritoires, il formula les vœux suivants : qu'il devienne un Buddha et qu'il ressemble au Bodhisatva. L'inscription ne présente aucun intérêt historique particulier.

### TEXTE

(1) subamastu<sup>1</sup> 1508 cah<sup>2</sup> naksatra kratika<sup>3</sup> 10 ket aṅgār bāra co mahā kūśala (2) mok sambah<sup>4</sup> braḥ nā braḥ khbūñ yal braḥ buddha antaradhāna mān citra<sup>5</sup> git lanlañ rambiñ a (3) naccā<sup>6</sup> na rup<sup>7</sup> neḥ nā ta bvum<sup>8</sup> dyeñ ley khñum<sup>9</sup> mok raka rasaka<sup>10</sup> nu candyem nu (4) mas<sup>11</sup> drūñ mok tut tam̃m jā kmuk mok sāñ braḥ buddha antaradhāna nā braḥ khbūñ neḥ muoyñi (5) sot khñum<sup>9</sup> sāñ braḥ buddha antaradhāna sap<sup>12</sup> sruk anleh<sup>13</sup> nā nā braḥ buddha is dāmñ hlāy (6) jā 10 neḥ hoñ tai<sup>14</sup> khñum<sup>9</sup> sāñ aeñ pabitr amccass<sup>15</sup> haiy<sup>16</sup> khñum prāthnā sūm pān jā (7) braḥ buddha muoy añ hoñ sūm pān is tūc braḥ buddha satvi hoñ.

(1) subhamastu. (2) ca. (3) kṛttikā, kattikā. (4) sambah. (5) citta.  
(6) anitya, anicca. (7) rūpa. (8) bum. (9) khñum. (10) Lecture douteuse.  
(11) Il peut être lu pas. (12) sabba, sarva. (13) anloe. (14) tael. (15) ammcās.  
(16) hoey. (17) aṅga. (18) bodhisatta, bodhisattva.

## TRADUCTION

(1) Que le succès soit. Le mardi<sup>1</sup> dixième jour de la lune croissante, du mois de kattika, en l'année du Chien, 1508 de la grande ère, le Cau<sup>2</sup> Moha Kosal (2) vint saluer les statues de Buddha<sup>3</sup> situées sur la sainte colline<sup>4</sup>. Constatant que les statues de Buddha étaient en ruine, je pensai (3) à l'impermanence, ainsi qu'à l'instabilité de la forme<sup>5</sup>. Je vins (ramasser les débris), les ajuster et<sup>6</sup> (4) ... je vins brûler, piler pour préparer du vernis<sup>7</sup>; je vins réparer les statues de Buddha délabrées sur cette colline. En outre (5) j'avais réparé les statues de Buddha délabrées de tous les divers endroits. (6) Celles que j'avais réparées moi-même, étaient dix en tout. Ô Maître<sup>8</sup>, je souhaite devenir (7) un Buddha, que je sois semblable au Bodhisattva<sup>9</sup>.

(1) M. R. Billard a bien voulu nous communiquer que cette date correspond au mardi 21 octobre 1586 AD grégorien.

(2) L'appellatif Čau est un indice de laïcité. Le titre de Mohakosal laisse supposer que ce personnage était un *ācārya* et qu'il avait été bonze auparavant.

(3) Le mot *brah* désigne les « statues de Buddha ».

(4) C'est la colline de Kulên.

(5) *rūp* : « forme », mais aussi « statue » ; il y a là une sorte de jeu de mots, étant donné ce que l'auteur était venu faire sur le phnom Kulên.

(6) Nous avons proposé cette traduction parce qu'il s'agit ici d'une suite de verbes séparés par la particule *nu* qui signifie « et » : *khñumm mok* (verbe 1), *nu* (verbe 2), *nu* (verbe 3). Le premier verbe que nous avons traduit par « ramasser les débris » se lit *rak* « chercher » suivi de 3 consonnes *ra sa ka*. Le second est *candyem*. Étymologiquement c'est un substantif signifiant « crampon » dérivé de *dām* qui signifie « saisir des deux côtés, saisir par les deux bouts ».

Voici quelques exemples de ce genre de dérivation :

ក្រវ័ល់ « à bout, à court » > ក្រវ័ល់ « petite barre de bois que l'on fixe sous l'étoffe en voie de tissage pour la maintenir bien tendue ».

ប្រាស័ « barrer » > ប្រាស័ « barre de la porte ».

ទ្រល់ « supporter » > ទ្រល់, ទ្រល់ផ្លូវ « pilots », ទ្រល់រទេះ « chambrière de la charette ».

Le troisième se lit *mas drūh* de sens inconnu.

(7) Le vernis *Kmuk* est un mélange de suc résineux de l'écorce de l'arbre *groel* (*Melanorrhoca laccifera* Pierre) et de cendre de feuilles de bananier ou de tissus. Certains fidèles, croyant obtenir des mérites ajoutaient la cendre de leurs cheveux dans le mélange destiné à peindre les statues de Buddha. Cf. S. Lewitz, « Inscriptions modernes d'Angkor 2 et 3 », *BEFEO*, t. LVII, p. 104.

(8) C'est le Buddha.

(9) Celui qui deviendra Buddha au bout d'un petit nombre de renaissances.

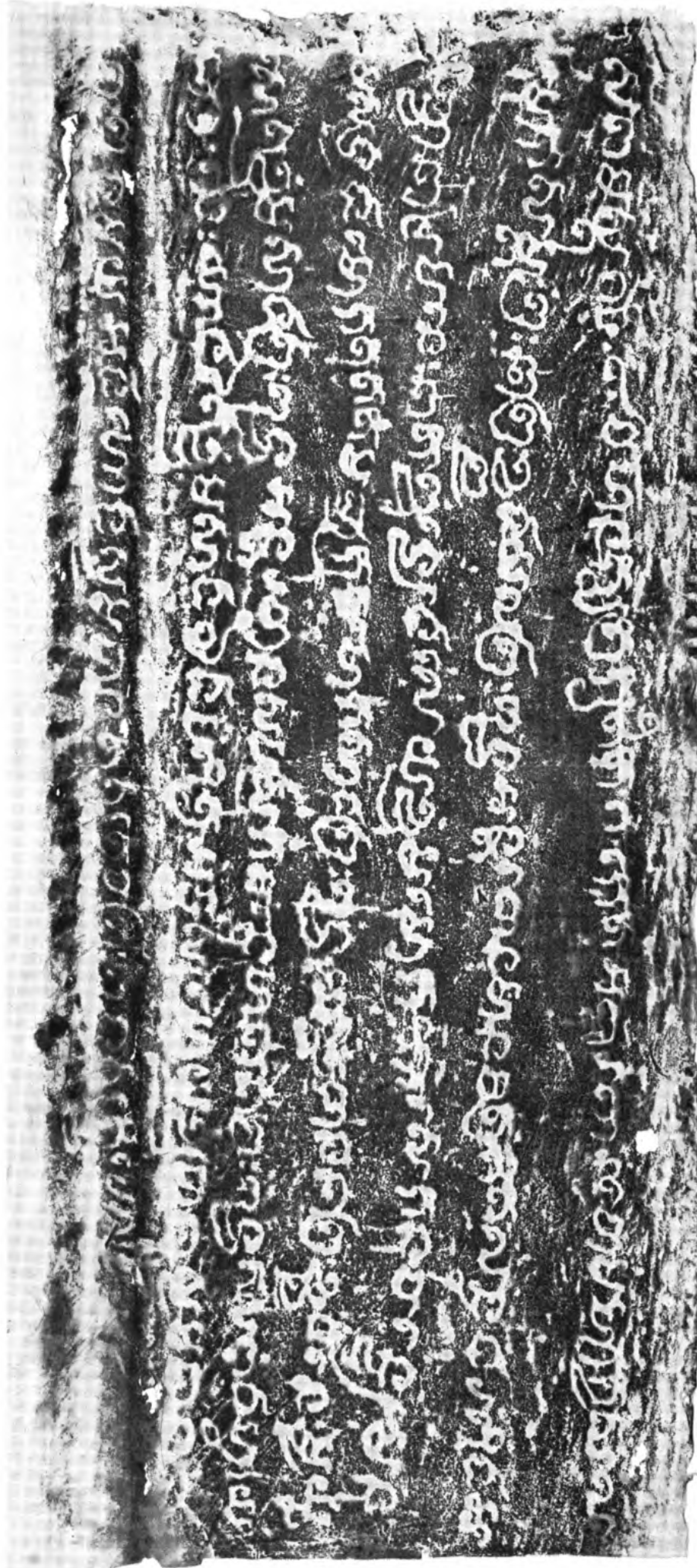


PLANCHE X

Inscription K 715